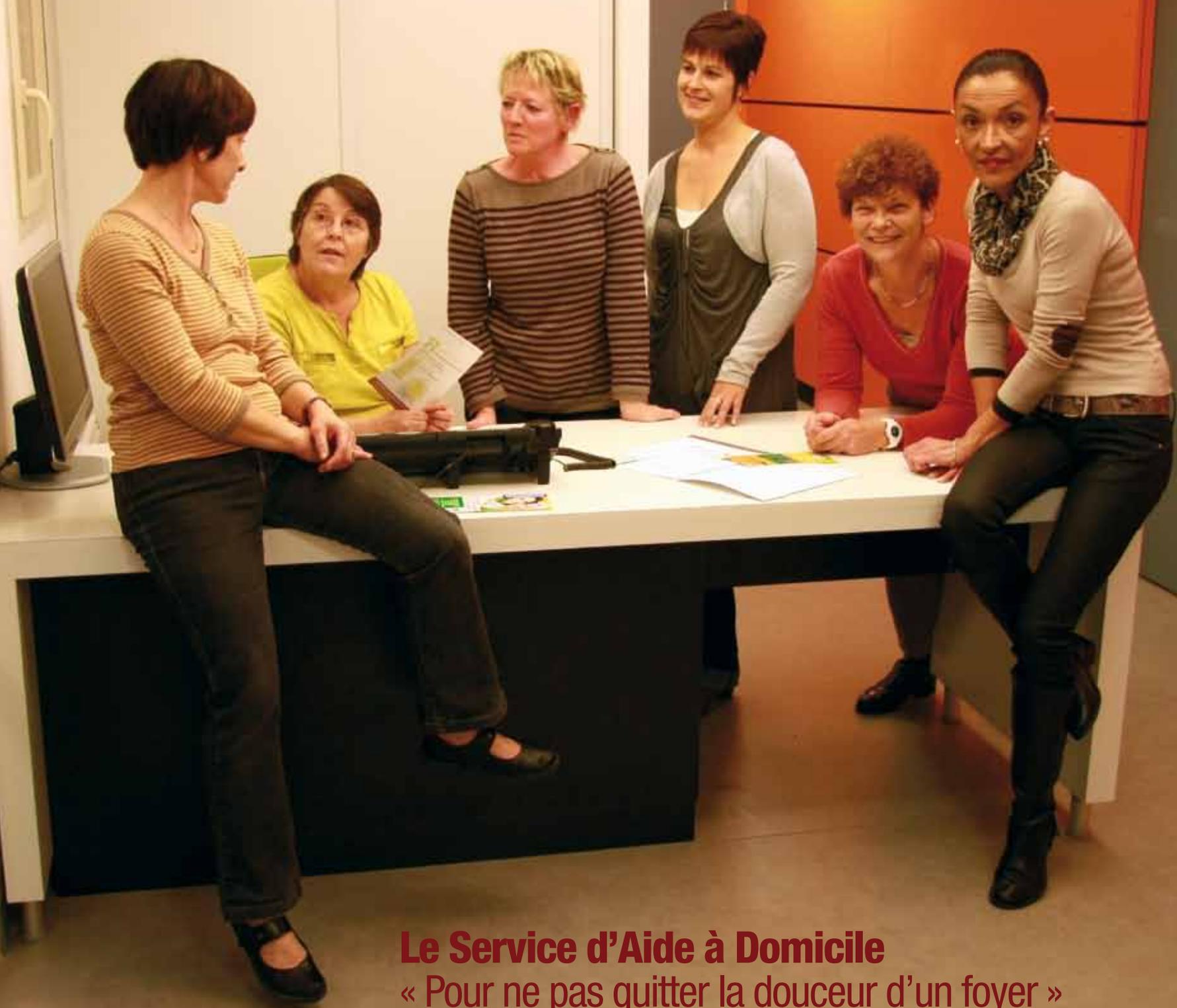


# NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



**Le Service d'Aide à Domicile**

« Pour ne pas quitter la douceur d'un foyer »

- 2 **Éditorial**
- 3 **Retour sur événement**
- 4 **Enfance / Jeunesse**
- 5 **Cadre de vie**
- 6-7 **Dossier : le CCAS**
- 8 **Culture**
- 9 **Vie associative**
- 10-11 **Infos pratiques**
- 12 **Conseil Municipal**

### Vous avez dit écoquartier ?

L'écoquartier est un concept qui a aujourd'hui le vent en poupe et dont on entend beaucoup parler. Les projets se multiplient tant à l'échelle nationale que locale.

Mais qu'est-ce qu'un écoquartier ?

Pour en donner une définition simple, il s'agit de proposer des logements pour tous, dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant l'impact sur l'environnement. Il s'agit donc de poursuivre le développement de notre commune avec une volonté globale de respect de l'environnement, de mixité générationnelle et sociale et de qualité de vie.

Ce type d'aménagement, s'il est novateur, s'inscrit dans notre ligne de conduite et correspond parfaitement à la politique de la ville que nous défendons. Il a donc toute sa place et tout son sens dans notre commune et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé que l'extension de l'urbanisation à l'Est, derrière le Champ Pinson, se réaliserait sous la forme d'un écoquartier.



Le maire en compagnie de Annie Grizon, adjointe à la culture, de Francis Vericel et de Madame Pastorino à la remise des prix du Festival des Arts.

Ce projet d'envergure inscrit résolument le développement de notre commune et de son territoire dans le développement durable grâce à la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux d'aujourd'hui.

Au cours des prochains mois, le magazine municipal, le site internet et des réunions publiques vous permettront de vous tenir informés et de participer à la création de ce nouveau quartier.

C'est le Nieuil du XXI<sup>ème</sup> siècle que nous allons construire ensemble !

Je profite de ce mot pour vous souhaiter des fêtes de fin d'année lumineuses et heureuses ainsi qu'une excellente année 2013. Je remercie tous ceux, bénévoles, membres associatifs, acteurs locaux et agents communaux qui ont, au cours de l'année, œuvré pour le développement de notre commune et le bien vivre à Nieuil-sur-Mer.

Je vous souhaite à toutes  
et à tous d'excellentes  
fêtes de fin d'année

*Henri Lambert*

Maire de Nieuil-sur-Mer

#### En couverture

Présentes :  
Catherine Noireaud,  
Joëlle Branchelot,  
Marie-France Peupion,  
Sophie Durand,  
Danièle Pietremont,  
Lydie François.  
Absentes :  
Michelle Gaiquant,  
Claudie Raballand,  
Sandrine Maisonnave,  
Geniève Cassagne,  
Stéphanie Richart, coordinatrice.

Maquette : Peuplades.eu  
Photo de couverture :  
Peuplades.eu  
Photos : Service Communication  
Impression : Imprimerie Rochelaise  
Imprimé sur du papier certifié  
100 % PEFC, issu de la gestion  
durable des forêts.

Tirage 2 560 exemplaires  
Dépôt 4<sup>ème</sup> trimestre 2012



# L'événement qui rassemble : Festival des Arts 2012, un rendez-vous haut en couleurs !

En ce qui concerne le festival des arts, événement désormais incontournable de la vie culturelle de la commune, les années se suivent et ne se ressemblent pas.

D'une année sur l'autre, le festival évolue, progresse, se diversifie pour le plus grand plaisir des amateurs d'art. Cette année, et pendant deux jours, ce sont 32 artistes nieulais peintres, photographes et sculpteurs et 9 artistes invités qui se sont donnés en public, dans les rues, dans leurs ateliers ou dans les bâtiments communaux.

Une édition très réussie qui inscrit dorénavant le festival dans l'agenda culturel de la communauté d'agglomération.



Démonstration de sculpture sur pierre au Port du Plomb



Exposition des œuvres du Club Photo à l'accueil de Loisirs

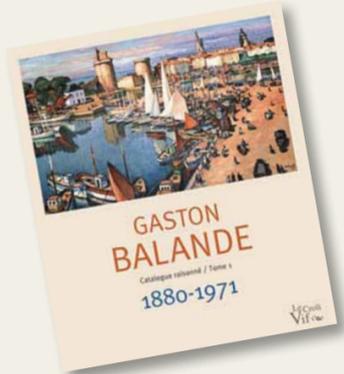


Les enfants de l'accueil de loisirs découvrent les œuvres de Pascal Clairteau à la chapelle de Lauzières. Ci-contre, un « coquelicot » offert par l'artiste à la commune et visible à l'accueil.

Le Festival des Arts a été l'occasion pour l'Association des Amis de Gaston Balande de présenter le premier tome d'un catalogue raisonné regroupant une partie des œuvres de ce grand peintre impressionniste nieulais.

Une œuvre née du travail des membres de l'association soutenus par l'établissement bancaire Tarneaud ainsi que les communes de La Rochelle, Saujon et bien évidemment Nieuil-sur-Mer. L'ouvrage est notamment consultable à la bibliothèque municipale. Un second tome étant en cours d'élaboration, les propriétaires d'œuvres signées de Gaston Balande sont invités à contacter l'association afin de les faire répertorier.

Contact sur [www.gaston-balande.com](http://www.gaston-balande.com)





## Favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités de loisirs

La municipalité est heureuse de constater la volonté du nouveau gouvernement de placer la jeunesse et l'éducation populaire comme priorité de son action politique et publique, et de hisser l'éducation populaire au rang de Ministère.

Depuis de nombreuses années, les élus de la commune défendent le concept d'éducation et de complémentarité éducative (famille, système scolaire, loisirs collectifs...).

Les activités proposées par le service Enfance Jeunesse participent à la construction et à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Elles sont conçues en interne afin d'en garantir le contenu éducatif.

Nous souhaitons que les valeurs d'éducation à la citoyenneté et que la mixité sociale soient au cœur des activités proposées par le service.

Parce qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances, la municipalité revendique un véritable projet politique pour développer l'accessibilité aux vacances, en favorisant, un dispositif de tarifs adaptés à la situation des familles. Cela se traduit par une politique tarifaire adaptée à l'hétérogénéité du public. Cependant le tarif appliqué est toujours inférieur au coût réel du service rendu même pour les quotients les plus élevés.

La mission des élus est bien de favoriser l'accès aux activités de loisirs pour le plus grand nombre dans le respect de la mixité sociale et du brassage culturel qui caractérisent notre commune.

## Deux nouvelles associations dédiées à l'Enfance et à la Jeunesse

### Bouts de ficelle

« Bouts de ficelle » est une association à but non lucratif qui s'est donné un double objectif : tisser du lien entre les parents et entre parents et enfants d'une part, et soutenir la parentalité d'autre part. Partant du postulat que tous les parents sont différents et qu'il y a mille et une façons d'être parent et axant sa philosophie sur le respect de l'humain en général et de chaque individu en particulier, mais également sur le respect de l'environnement, l'association vous propose de participer au « Café des parents ». Ouvert à tous les parents et futurs parents, membres et non membres de Bouts de ficelle, le Café des parents est tout simplement un créneau horaire pendant lequel l'association vous propose de vous réunir, de vous rencontrer et de partager un temps convivial de détente et d'échange pendant que vos enfants joueront à proximité.

Laissez-vous accueillir par Virginie, dans un site totalement dédié aux enfants à savoir l'accueil de loisirs municipal.

Les prochains rendez-vous sont fixés les lundis 21 et 28 janvier, 11 février, 11 et 25 mars 2013, de 9h30 à 11h30, rue Clément Marot.

Renseignements auprès de Catherine au 06 09 24 57 24 ou [www.boutsdeficelle.net](http://www.boutsdeficelle.net)

### Ouverture d'une école multisports

Le comité départemental EPMM « Sports pour tous Charente Maritime » en partenariat avec la mairie de Nieul-sur-Mer ouvre une école multisports comportant deux sections, la première pour les tout petits de 8 mois à 3 ans et la seconde pour les enfants de 6 à 11 ans.

Pour les enfants de 8 mois à 3 ans, le comité départemental « EPMM Sports pour tous » met en place, par le biais d'animateurs diplômés d'état, diverses animations sportives dont le baby-gym, activité composée de parcours-moteurs, qui auront lieu tous les mardis matin dans la salle du phare de Chassiron, de 10h00 à 12h00.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, la pratique du multi activités aura lieu tous les mercredis matin de 10h30 à 12h00 à l'école primaire du Fief Arnaud. Les enfants pourront ainsi découvrir des activités peu connues comme le speedball, le rugby flag, le tchoukball ou l'acrosport ou s'adonner à des sports plus classiques comme le VTT.

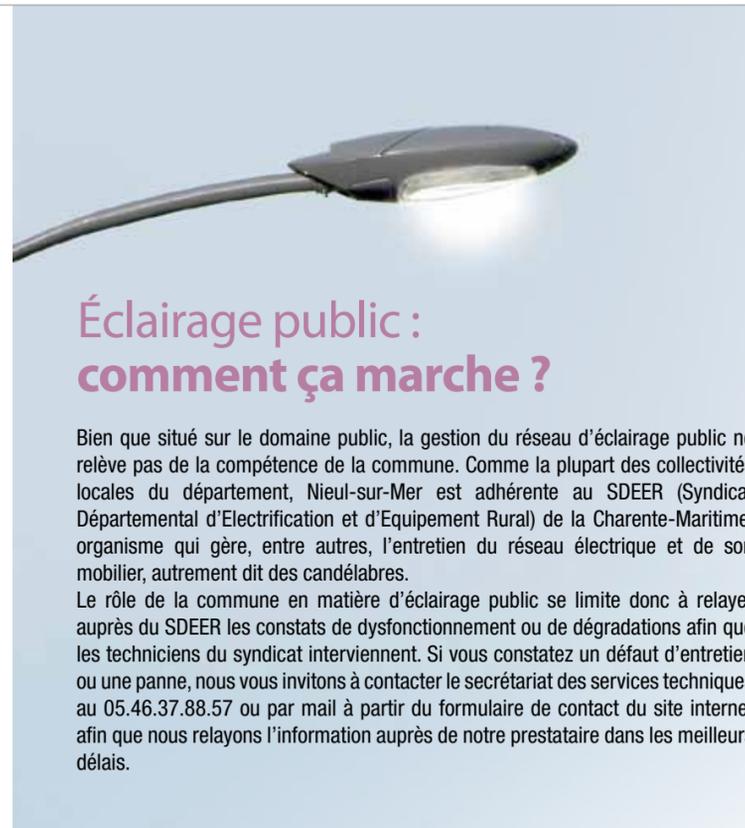
Aucune notion de compétition dans ces structures, simplement des jeux sportifs pour apprendre à connaître son corps et pour apprendre les valeurs essentielles du sport, le respect de soi et des autres.



Renseignements et inscriptions au 06 06 89 34 95 ou [jeremy.gaiquant@sportspourtous.org](mailto:jeremy.gaiquant@sportspourtous.org)

## 100% Montagne

Puisque les montagnes ne viennent pas à Nieul, la commune offre, cette année encore, la possibilité aux enfants et aux jeunes de la commune, de 8 à 17 ans, de s'y rendre et de découvrir les joies de la neige. Cette année le séjour se déroulera du 17 au 23 février, toujours aux Monts d'Olmes (dans l'Ariège) mais dans un nouvel hébergement, le « Chalet Lum d'Amont » (tous renseignements sur le site à l'adresse suivante : [www.lum-damont.com](http://www.lum-damont.com)). Cette petite station familiale constituée de pistes de différents niveaux s'offre à toutes les pratiques. Tous renseignements en mairie au 05 46 37 40 10 ou sur le site internet de la ville [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)



## Éclairage public : comment ça marche ?

Bien que situé sur le domaine public, la gestion du réseau d'éclairage public ne relève pas de la compétence de la commune. Comme la plupart des collectivités locales du département, Nieul-sur-Mer est adhérente au SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural) de la Charente-Maritime, organisme qui gère, entre autres, l'entretien du réseau électrique et de son mobilier, autrement dit des candélabres.

Le rôle de la commune en matière d'éclairage public se limite donc à relayer auprès du SDEER les constats de dysfonctionnement ou de dégradations afin que les techniciens du syndicat interviennent. Si vous constatez un défaut d'entretien ou une panne, nous vous invitons à contacter le secrétariat des services techniques au 05.46.37.88.57 ou par mail à partir du formulaire de contact du site internet afin que nous relayons l'information auprès de notre prestataire dans les meilleurs délais.

## Enfouissement de réseaux : quand pratique rime avec esthétique.

Depuis plusieurs années la commune s'est engagée dans un programme d'enfouissement des réseaux d'électrification et de télécommunication. L'opération est longue, complexe et très onéreuse. Mais elle présente le double avantage d'une part de limiter les risques de dégradation lors des épisodes de tempête ou de vents violents et d'autre part de participer à l'embellissement du cadre de vie en général et des rues en particulier.

Si l'ensemble des opérations, étude et réalisation, est conduit par des prestataires privés et publics liés par convention à la commune, c'est cette dernière et uniquement elle qui en supporte la charge financière. La réalisation des travaux sur les secteurs de la rue des Cougnères et des Acacias achèvent le programme de l'année 2012. Le projet devrait se poursuivre en 2013.



La rue des Acacias avant et après l'enfouissement des réseaux.



## Informations locales : toujours plus proche de vous

C'est une volonté de la collectivité d'adapter ses outils de communication et de profiter des techniques et des technologies pour pouvoir toujours se rapprocher des habitants et leur apporter l'information en temps réel. Le support papier tout d'abord, internet et le site web ensuite, les réunions publiques et les échanges, tous ces outils relayent depuis des années l'information municipale. Mais l'information va vite et nos modes de vie évoluent. Il convient de s'adapter à ces nouvelles contraintes et de proposer un mode d'information rapide, concis, accessible à tous, facile à « capter ». C'est dans cet esprit que la Municipalité a décidé la mise en place de panneaux d'information électronique sur son territoire. Un panneau sera installé sur chacun des trois principaux axes d'entrée de la commune à savoir en haut de la rue de La Rochelle (en provenance de Lagord), à proximité du carrefour giratoire des Chênes verts (en provenance de L'Houmeau) et au niveau de la rue du Port. Ces nouveaux dispositifs remplaceront les quatre panneaux d'affichage existant actuellement. Pilotés à partir de l'accueil de la mairie, ces structures nous permettront d'afficher de manière plus dynamique et plus réactive les informations relatives aux manifestations, événements et projets qui se déroulent sur notre territoire. Un moyen supplémentaire pour ne rien rater de ce qui se passe dans notre commune.

## Quel dommage !

Les fêtes de fin d'année, habituellement, sont synonymes dans les communes d'illuminations et de décorations. Nieul-sur-Mer ne déroge pas à cette joyeuse tradition et orne, via l'emploi d'une société (CITEOS), certains axes de passage ou bâtiments municipaux, et ce pour le plaisir de tous et de chacun. Visiblement il y a des citoyens qui ne sont pas sensibles à ces décorations ou qui ont un sens du partage et du collectif bien différent du nôtre. Mis en place le mardi 4 décembre, les trois sapins blancs qui devaient orner le rond-point de l'avenue de La Rochelle tout au long des fêtes, n'auront pas vécu plus de quelques heures. Le lendemain matin seul un

restait en place, brisé en deux, les deux autres ayant été dérobés. La commune est certes sensible au cadre de vie des habitants mais elle est aussi soucieuse de l'utilisation des deniers publics aussi les trois sapins n'ont pas été et ne seront pas remplacés cette année. Encore une fois le comportement de quelques malveillants nuit au plaisir de tous. Quel dommage !



# CCAS : du lien entre nous

Parole  
d'élus

## CCAS : 4 lettres qui tissent le lien entre nous

**L**e Centre Communal d'Action Sociale est là pour vous apporter aide et soutien dans les moments difficiles : aides humaines, financières, à la personne, à la famille, accession au logement, recherche d'emploi.

Le service d'aide à domicile est la pierre angulaire de la politique sociale communale, mais il y a aussi le lien humain, l'accueil, le temps d'écoute et les rencontres, les moments de solidarité et de fraternité comme les voyages ou les repas entre « Aînés » sans oublier les relations avec l'EHPAD les « jardins du Gô ».

La municipalité a toujours affiché son souhait de tisser et d'entretenir les liens avec les habitants de la commune, le nouvel agencement de notre espace CCAS en est l'illustration : un lieu d'écoute ouvert à tous afin que chacun trouve sa place dans la commune quels que soient son âge, sa situation familiale ou financière.

Faciliter l'accès aux démarches, aux aides, répondre à vos questions avec professionnalisme et discrétion, tel est notre engagement.



## Le service d'aide à domicile

« pour ne pas quitter la douceur d'un foyer »

**Aide et soins à domicile, confection de repas à domicile, travaux ménagers, le Centre Communal d'Action Sociale de Nieul-sur-Mer s'impose comme un acteur majeur de l'accompagnement des personnes âgées.**

La commune offre la possibilité aux personnes âgées de vivre soit dans un établissement confortable et sécurisé « Les Jardins du Gô » ou pour les personnes souhaitant rester le plus longtemps à leur domicile de bénéficier du soutien de 11 agents employés par le CCAS. Le nombre de prestations rendues aux particuliers par le service d'aide à domicile ne cesse de croître au fil des ans.

Le personnel s'est professionnalisé et apporte une aide dans les gestes de la vie courante (aide pour les courses, préparation de repas équilibrés ou conformes à votre prescription médicale). Les agents assistent également les bénéficiaires pour toutes les démarches administratives. Les aides à domicile peuvent également, sous conditions, aider aux soins et à la prise de médicaments.

Outre ces fonctions de gestion de la vie quotidienne, le service d'aide à domicile veille à entretenir des relations chaleureuses avec les personnes âgées qui peuvent se sentir isolées. Les intervenantes accompagnent les séniors dans leurs activités de loisirs et de déplacements à l'extérieur. Leur action ne se limite pas aux travaux ménagers et à l'entretien du logement.

Aujourd'hui ce sont 45 foyers nieulais qui bénéficient de ce service. Si vous souhaitez également en profiter, vous pouvez contacter Madame Stéphanie Richart, assistante sociale, le lundi, jeudi et vendredi de 09h00 à 16h00 au 05 46 37 72 84. Elle étudiera avec vous vos besoins et les aides qui peuvent vous être apportées.

Les services publics à votre disposition au sein des locaux du CCAS

### L'aide à l'insertion sociale et professionnelle

La Permanence de la Mission Locale Ré - Pays d'Aunis permet aux jeunes de 16 à 25 ans de trouver un point d'accueil proche de leur domicile susceptible de les aider dans leur insertion sociale et professionnelle.

Elle est assurée tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00 par Monsieur Mohammed Azouagh sur rendez-vous au 05 46 27 65 20.

Depuis le mois de Janvier 2012, 65 jeunes ont été accueillis à la permanence et tous sont repartis avec des réponses individualisées. 24 ont retrouvé un emploi, 14 sont entrés en formation qualifiante, 4 ont obtenu un contrat d'apprentissage, et 4 autres ont pu bénéficier de stages de formation professionnelle.

### La plateforme de répit Alzheimer



L'association L'Escale propose une « plateforme de répit et d'accompagnement en faveur des aidants familiaux » ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer. Cette plateforme propose des ateliers d'Art Thérapie, des informations sur les moyens d'hébergements, la présence d'une aide soignante, et du soutien avec l'intervention d'une psychologue à domicile.

La permanence de l'association est assurée tous les lundis après-midi et vous pouvez prendre contact auprès de Madame Nathalie Blin (Directrice des Services Soins et aide à domicile) ou Madame Nathalie Pascreau (Coordinatrice de la Plateforme) au 05 46 42 48 09.

Vous pouvez également obtenir des renseignements sur la plateforme au numéro unique 05 46 00 29 72.



Le maire et Martine Hérault, adjointe aux affaires sociales, lors du dernier repas des aînés, auquel 265 convives ont participé.

## Le logement social : un nouveau dispositif

Dans un souci de simplifier vos démarches de demande de logement, le CCAS vous propose un nouveau service. La démarche de demande de logement social était jusqu'à présent longue et fastidieuse. Elle sera désormais facilitée et simplifiée grâce à l'instauration d'un fichier unique. Une seule demande d'inscription suffira pour être répertorié comme demandeur de logement social auprès de tous les bailleurs sociaux. Pour récupérer le formulaire d'inscription, vous pouvez vous adresser aux offices publics d'habitat ou au centre communal d'action sociale ou bien le télécharger sur le site [www.demandedelogement17.fr](http://www.demandedelogement17.fr)

Désireux de vous apporter le maximum de services sur notre commune, le CCAS de Nieul-sur-Mer sera lieu d'enregistrement de vos demandes à partir du mois de janvier 2013. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser au 05 46 37 72 86.

## La banque alimentaire : une banque d'utilité publique

Moins médiatisée que les « Restos du Cœur », la banque alimentaire œuvre pourtant sans discontinuité pour fournir aux personnes en difficulté une aide alimentaire.

Tous les 15 jours, sous l'égide du CCAS, une distribution de nourriture se déroule dans les locaux de la Maison des Associations. Cette association est gérée par une équipe de bénévoles et présidée par Marie-Thérèse Renaud (également administratrice au CCAS) qui se chargent de récupérer les surplus de denrées auprès de la grande distribution. Le CCAS apporte les produits laitiers et le poisson. La majorité du stock est constituée par 2 collectes nationales annuelles. Les bénéficiaires, soit 35 familles nieulaises, sont accueillies avec chaleur et discrétion.

La solidarité toujours constante des Nieulais permet ainsi de distribuer 3 tonnes de nourriture chaque année.



Antoine Pinéro, bénévole.

## Le conservatoire de la Communauté d'Agglomération

S'il est un lieu où le mot culture trouve toute sa puissance, c'est bien au conservatoire de musique et de danse de La Rochelle. Tête de pont du réseau des 11 écoles de musique et de danse de la communauté d'agglomération rochelaise depuis 2005, ce haut lieu de l'apprentissage musical et chorégraphique se décline en quelques chiffres : 131 professeurs, 2800 élèves et 40 disciplines (sur l'ensemble de ses sites).

### La culture est à ce prix, laborieuse et ludique.

Le conservatoire est un outil pédagogique de qualité pour aider au développement artistique mais sans renier la notion de plaisir. Loin d'être un lieu replié sur lui-même, il s'ouvre au monde à intervalles réguliers tout au long de l'année, par le biais de concerts interprétés par l'ensemble des élèves, mais aussi par le truchement des professeurs du conservatoire et de ceux du réseau des écoles de musique. Chaque automne renaît le festival d'Automne c'd'Accord, moment de communion entre le conservatoire et les 18 communes de la CDA.

Cette année le festival d'automne C d'Accord a fêté sa 8<sup>ème</sup> édition. Il a débuté sa saison à Nieul le mardi 13 Novembre 2012, sur le thème « L'air d'Orléans » variété française.

La programmation se continuera sur l'année 2012/2013, avec deux rendez-vous à Nieul :  
 • « Olivier Hutman joue Cole Porter » : A. Axler à la guitare, O. Hutman au piano et P. Combeau à la contrebasse.  
 • « Shakespeare revisité « l'amour avec un grand A » : S.Orzan, trombone, comédie et S. Apréa, chant, comédie.  
 De bien belles soirées vous attendent !

C'est parce qu'elle reconnaît les qualités artistiques du conservatoire et le sérieux de son travail que la commission municipale aux affaires culturelles est partenaire de cette institution, et met à sa disposition gratuitement, 3 fois par an, ses salles. Notre politique culturelle cherchera toujours à promouvoir le talent, et à donner aux artistes la possibilité de s'exprimer.

La municipalité tient ici à remercier Monsieur Jean-Pierre Pommier, directeur artistique et l'ensemble de ses collaborateurs. Merci aux professeurs pour ces instants de partage, toujours très attendus.



## Lolita et Adrien : en piste pour le 4L Trophy

L'année prochaine, sur la ligne de départ de la course emblématique du 4L Trophy seront présents Lolita Fontaine, jeune nieulaise impliquée dans la vie locale et son coéquipier Adrien Maréchal sous le dossard n°223. Ils traverseront ensemble plus de 7000 km à travers le Maroc pendant 10 jours du 14 au 24 février 2013.

Ce raid allie à la fois les qualités humaines, sportives et solidaires. En effet, l'objectif de cette course étant d'aider à la scolarisation plus de 3 000 enfants par la distribution de fournitures scolaires.

L'ensemble de la municipalité souhaite bon courage à ce duo pour cette traversée et félicite cette initiative.

Lolita et Adrien auront le plaisir de rencontrer les enfants des écoles et centre de loisirs de la commune pour présenter leur parcours et partager l'aventure avec eux. Après leur expédition, ils reviendront vers eux pour exposer leurs expériences vécues.

Si vous souhaitez suivre également leurs aventures à distance, consulter régulièrement leur blog : elle-lui-et-une-4L@overblog.com et pour des renseignements complémentaires sur le rallye 4L, n'hésitez pas à consulter le site : www.4ltrophy.com

## L'art et la passion

Pascal Pratt est un artiste plasticien installé en résidence d'artiste à Nieul-sur-Mer jusqu'au mois de janvier 2013 dans un bâtiment mis à sa disposition par la commune. Si lui ne vient pas de très loin (il est originaire de la Touraine) ces œuvres semblent tout droit sorties d'un monde féérique et imaginaire, animaux statiques d'un monde fabuleux liant métal et poésie. Entre chevaux et licornes, venez découvrir ses œuvres uniques et rencontrer un homme aussi passionné que passionnant. La matière, les formes, le mouvement, l'esthétique sont autant de sources d'inspiration qui le guident dans sa démarche tendant à apprivoiser la puissance et la complexité du métal. Depuis son arrivée à Nieul-sur-Mer, il a partagé son savoir-faire avec de nombreux nieulais en accueillant les enfants de l'accueil de loisirs municipal pour un moment d'échange privilégié et en participant au Festival des Arts du mois de septembre.

Un conseil, ne passez pas à côté de ce « sculpteur équestre » peu ordinaire et de ses créations et profitez d'une rencontre insolite et artistique en lui rendant visite à son atelier situé sur le parking de la maison des associations, rue Léonce Vieljeux.

Rens. Service culturel 05 46 37 40 10



Pascal Pratt (portant chapeau) au festival des arts 2012.

## Vélo Club Nieulais 17 : ça roule pour eux !

L'esprit d'équipe avant tout et le plaisir de faire parler la petite reine animent les adhérents de ce club. Des rendez-vous hebdomadaires, l'organisation de la journée nationale du vélo en partenariat avec la municipalité, des sorties entre clubs, la participation à des événements sportifs hors commune mais également à des manifestations nieulaises, voilà de quoi assouvir sa passion.

La famille n'est pas en reste, puisque du 4 au 8 juin 2012 a eu lieu la sortie annuelle du club en compagnie des conjoints. Chacun a pu affûter ses mollets en Bretagne, la beauté des paysages, l'hébergement de qualité, la découverte de la restauration locale et les visites proposées ont fait oublier le temps malheureusement très maussade.

Rens. et inscriptions auprès de Jean Drapeau, Président au 05.46.37.40.44.



De gauche à droite : Jean-Claude DOIDY, Claude PELE, Jean DRAPEAU, André SABOURIN, Claude PICHOT, Guy VRIGNAUD..

## La pétanque : presque une spécialité nieulaise

Loïc Monnier, président de la pétanque nieulaise depuis 1993 est avant tout un passionné qui fait vivre le club, entouré d'une équipe fidèle, autour d'une triplette d'idée :

- Evidemment : la convivialité, en étant présent aux différentes manifestations municipales, en mettant des actions en place en partenariat avec les différentes associations nieulaises et extérieures mais aussi en étant présent auprès des enfants qui souhaitent découvrir cette discipline.
- Bien sûr : le loisir. Pas besoin d'être un champion, chacun peut venir « taper la boule » pour le plaisir et la détente sur le terrain mis à disposition par la municipalité dans un écrin de verdure situé dans le parc municipal.
- Mais parce que la pétanque peut aussi se jouer avec le plus grand sérieux : la compétition, avec des équipes toujours partantes pour concourir à domicile ou à l'extérieur et qui affichent de bons résultats. Cette année le Club a eu la fierté de présenter une équipe Cadet pour les épreuves qualificatives au championnat de France jeunes qui se déroulait les 25 et 26 août à Nevers. Malheureusement, cette équipe n'a pas passé les qualifications malgré un parcours très méritant. Bravo et merci aux jeunes champions Quentin Chavet et Alexandre Peneaud de Nieul-sur-Mer et à Willy Debard de Chatelaillon.

Rens. au 06.08.09.27.71



De gauche à droite rangée du haut : Loïc MONNIER, Quentin CHAVET, Willy DEBARD, Alexandre PENAUD (fils), Roland PENAUD (père) et leur coach ; ligne du bas : les supporters..

### Parole d'élus

## Culture 2013 : à consommer sans modération !

La programmation culturelle pour l'année 2013 vient d'être mise en place par les membres de la commission chargée des affaires culturelles. Cette nouvelle programmation a été élaborée en gardant à l'esprit deux axes : tenir compte des aspirations des Nieulais et maintenir le prix d'entrée à 3 euros et ce malgré les difficultés financières. Ce choix de tarification détermine, et ce depuis 2008, notre volonté d'offrir à chacun la possibilité d'accéder à la culture et de s'ouvrir sur le monde artistique.

La culture ne peut être considérée comme un « produit » ni même comme un service public ordinaire ; il est évident qu'elle a toute sa place dans la collectivité mais qu'aujourd'hui plus que jamais, cette place a un coût. Le prix d'un spectacle financé par la commune est bien évidemment sans commune mesure avec le droit d'entrée qui est demandé aux spectateurs.

Si nous devons répercuter au réel le prix d'achat des spectacles, les billets d'entrée en seraient très, trop, fortement impactés, d'autant que, comme les communes de plus de 5 000 habitants, Nieul-sur-Mer ne perçoit plus d'aide des instances départementales. Ce choix d'établir un tarif très bas pour nos spectacles est une opportunité que peu de communes aujourd'hui offrent. N'hésitez pas à en user et à en abuser ! Rendez-vous vite dans l'agenda de votre magazine pour découvrir les manifestations du premier trimestre, où vous attendent Jean Marc Desbois chantant Ferrat en janvier, un concert dédié à la guitare jazz en mars ... la culture n'attend que vous en 2013 ! Et pensez à réserver vos places auprès du service administratif de la mairie où sur le site internet [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr) dans la rubrique agenda /réservation de spectacles /démarche en ligne.

## Le Plan Communal de Sauvegarde

Depuis le mois de juin 2011, la commune s'est dotée d'un plan communal de sauvegarde, document technique qui doit permettre aux services municipaux de gérer au mieux les situations de crise, de l'alerte émise par la Préfecture, jusqu'au retour à la normale. Son principal objectif est la mise en place de mesures pouvant aller jusqu'à l'évacuation des populations lors des situations de crises les plus graves.

L'alerte émise par la Préfecture est ensuite relayée par le Maire avec l'activation du Plan communal de sauvegarde. La commune se mobilise pour diffuser l'alerte par tous moyens. Cependant, il n'est pas toujours évident de mobiliser tous les services et une réserve communale de sécurité civile a été créée. Cette réserve

communale aide la Municipalité dans ces missions d'informations au public, en faisant du porte à porte aux personnes vulnérables, et en aidant aux opérations de mise en sécurité de la circulation.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires et intégrer la Réserve communale de Sécurité Civile, vous pouvez joindre l'accueil de la mairie au 05 46 37 40 10.

A Nieul-sur-Mer, les principaux risques sont ceux liés aux phénomènes naturels et notamment météorologiques tels que tempêtes, vents violents ou orages. Les submersions marines en font également partie.

Chaque année, le plan communal de sauvegarde est réactualisé et mis à jour afin de tenir compte des modifications et assurer une réaction optimale de ses acteurs en cas de crise. La commune a envers la population, et notamment celle inscrite sur la liste des personnes sensibles une obligation de communication et d'information sur le plan local notamment par le rappel régulier des consignes de sécurité.

## Rappel des gestes à effectuer



### En cas de submersion marine

- Coupez l'électricité et le gaz
- Surveillez régulièrement le sous-sol et en cas de montée des eaux, allez à l'étage.
- Faites une réserve d'eau potable et de denrées alimentaires
- Ne téléphonez pas et libérez les lignes téléphoniques
- N'empruntez pas les chaussées inondées
- N'évacuez que si vous en avez reçu l'ordre du Maire ou des services de secours
- Ne vous rendez pas à l'école pour aller chercher vos enfants



### En cas de risque sismique

- Restez à l'abri chez vous près d'un mur porteur ou sous des meubles solides
- Éloignez-vous des fenêtres
- Ne restez pas sous des poteaux électriques
- Tenez-vous à l'écart des bâtiments pour éviter les chutes d'objets

### En voiture :

- Arrêtez-vous et coupez le moteur
- Ne descendez pas et attendez la fin de la secousse



### En cas de tempête et/ou de vents violents

- Mettez vous à l'abri dans un bâtiment
- Fermez portes et fenêtres
- Ecoutez la radio locale (France bleu la Rochelle : 98-2)
- Limitez vos déplacements
- Annulez les sorties en mer
- Débranchez les appareils électriques
- Limitez vos déplacements
- Réduisez votre vitesse sur routes et autoroutes
- Evitez de vous promener le long du littoral
- Fixez ou rangez les objets pouvant chuter
- Ne touchez en aucun cas les fils électriques tombés au sol

### Moyens d'informations à votre disposition

- Mairie de Nieul-sur-Mer  
05 46 37 40 10 - [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)
- Préfecture de la Rochelle  
05 46 27 43 00
- Radio France Bleu la Rochelle : 98-2
- Météo France  
08 92 68 02 17 - [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

A découper et à conserver précieusement

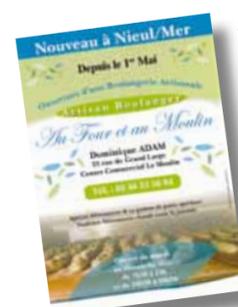
## Nouveau plan de commune

De nouvelles rues, de nouveaux logements, de nouveaux projets, autant de raisons qui ont poussé la commune à faire réaliser un plan actualisé pour prendre en compte les évolutions de son territoire. Vous y retrouver évidemment les informations habituelles comme les équipements municipaux ou les sites remarquables ainsi que quelques nouveautés comme l'indication du sentier de découverte. Toujours disponible en mairie et consultable sur le site internet (où il fera l'objet d'éléments interactifs), il sera distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres au cours du premier trimestre et sera téléchargeable sur votre téléphone portable.



### CRÉATION D'ENTREPRISE

## Nouvelle boulangerie artisanale



Son propriétaire, Monsieur Dominique ADAM sera ravi de vous présenter ses nombreuses variétés de pains et viennoiseries. Régalez-vous aussi de la spécialité « Tradition Mitronnette » servie chaude toute la journée.

La boulangerie s'est installée au 23, rue du Grand Large (Centre commercial du Moulin) et vous accueille du mardi au samedi de 07h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h30 et le dimanche matin aux mêmes horaires.

Renseignements complémentaires au 05 46 55 56 84

## @tlant'SECRETARIAT



Delphine Bonneau, assistante administrative vient de créer son entreprise et vous propose son aide et ses conseils pour la réalisation de vos documents administratifs et comptables.

Vous pouvez également la solliciter lors d'un surplus d'activités.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez la joindre au 05 46 41 09 11 ou 06 85 20 31 86 et ou consulter le site internet [www.atlant-secretariat.fr](http://www.atlant-secretariat.fr)

## Nouvelle infirmière libérale

C'est avec plaisir que la commune accueille l'arrivée d'une nouvelle infirmière libérale. Valérie Binson, habitante de la commune à Lauzières a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2012 au cabinet paramédical situé 4 rue la Gralette.

Pour toute demande de soins infirmiers à domicile vous pouvez la joindre au cabinet au 05 46 37 83 15 ou sur son téléphone portable au 06 77 22 13 01.



## Profil

La nouvelle édition du guide-annuaire « PROFIL » vient d'être diffusée par la Communauté d'Agglomération de la Rochelle. Pour celles et ceux dont la distribution n'a pas été effectuée en raison de l'étiquette « Stop Pub » apposée sur les boîtes aux lettres, la mairie détient quelques exemplaires à disposition de ces habitants.



## Stop pub

Toujours dans un souci de protection de l'environnement, la Mairie dispose à son accueil d'étiquettes STOP PUB pour interdire la distribution de prospectus, catalogues et courriers non adressés dans vos boîtes aux lettres.

### LE MOT DE L'OPPOSITION

## Raison garder !!

En cette fin d'année 2012, pendant laquelle notre Pays a souffert de plusieurs événements, ayant des conséquences sur la vie de nos concitoyens, nous n'avons pas envie d'en rajouter, dans ce billet de l'Opposition municipale, en polémique de manière stérile !

Que la majorité municipale ne se méprenne pas, nous ne mettons pas l'arme au pied !! Mais, nous devons de temps en temps donner l'exemple, à notre niveau municipal, à nos grands « Barons » politiques !!

Ce que nous souhaitons pour cette fin d'année 2012, c'est que le Père Noël, apporte dans vos

souliers, moins de difficultés matérielles, plus de solidarité, et surtout de la positivité.

Nous les conseillers municipaux faisons notre travail du mieux possible, mais vous les Citoyens, vous avez votre mot à dire, dans tous les domaines, et ne pas se cantonner aux « Il n'y a qu'à... » et « Il faut qu'on... » !!

Surtout ne pas oublier que nous habitons une belle ville, dans laquelle, il fait bon vivre. Et à travers Nieul, c'est à notre beau Pays, la France, qu'il faut penser !

En agissant localement, nous agissons pour la Nation et ses valeurs.

Ce billet paraîtra, certainement en fin d'année 2012, donc, nous les conseillers d'Opposition de Nieul sur mer, nous vous souhaitons par avance, pour 2013, une bonne santé, car le reste peut toujours se négocier.

Les élus de l'opposition :  
Valérie VAQUETTE, Gaston BERITAULT,  
Jacques SIMONNEAU, Philippe DURIEUX

# Les décisions du Conseil Municipal

### Séance du 19 septembre 2012

- **Effacement de réseaux**

Deux conventions ont été approuvées concernant l'étude et la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de communications électroniques avec France Télécom sur les secteurs suivants : rues de l'Ouille, Berlioz, Ravel, Gounod, Bizet et chemin de l'Ouille.

- **Affaires civiles**

Le Maire a été autorisé à signer, avec les services de l'Insee, une convention relative à la transmission dématérialisée des données d'état civil et des avis électoraux. Cette nouvelle procédure, qui s'inscrit dans la démarche de dématérialisation des actes administratifs, permettra de réaliser un gain réel de temps et de papier.

- **Rapport**

Comme chaque année, le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées par la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

### Séance du 22 octobre 2012

- **Indemnisation de sinistres**

Le Conseil a pris connaissance des décisions prises par le Maire pour l'indemnisation de quatre sinistres survenus sur la commune. Le montant global des indemnisations s'élève à 1 376,18 €.

- **Enfance Jeunesse**

Le Maire a été autorisé à signer la convention avec l'association « La Plantaurel » dans le cadre du prochain séjour ski organisé en février 2013

- **Finances**

Le Conseil a déterminé les tarifs du séjour ski 2013 (tous les tarifs sont disponibles auprès du secrétariat Enfance Jeunesse). Il a également approuvé le remboursement à la société CINERGIE au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de facturer à l'EHPAD « Les Jardins du Gô » les sommes correspondantes à la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères.

- **Ressources humaines**

Le Conseil a modifié le tableau des emplois communaux ainsi que la délibération fixant le régime indemnitaire afin de tenir compte d'une réforme du statut de la fonction publique. Il a également fixé à 100 % le ratio applicable dans le cadre des procédures d'avancement de grade (ce qui permet à chaque agent promouvable de se voir proposé par sa hiérarchie, ce qui ne signifie pas obligatoirement qu'il soit nommé).

- **Conventions**

Trois conventions ont été approuvées : la première concerne le renouvellement de la mise à disposition d'un local municipal à un artiste sculpteur à résidence au sein du bâtiment dit « cossevin » ; la deuxième concerne l'établissement d'un partenariat avec une jeune habitante de la commune, participante au raid automobile « 4L Trophy » (raid à but humanitaire organisé en février 2013 sur le territoire marocain) ;

la troisième concerne une servitude accordée par la commune à ERDF pour la réalisation de travaux de création d'une ligne souterraine située en partie au lieu-dit « Le Treuil Chaurais »

- **Intercommunalité**

Le Conseil a émis un avis favorable à la proposition d'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

### Séance du 21 novembre 2012

L'ordre du jour du conseil municipal a été reporté au mois de décembre.

## Permanence des élus



**Monsieur Henri Lambert, Maire et ses adjoints**

Rendez-vous obligatoire par téléphone à l'accueil mairie : 05 46 37 40 10, ou par courriel à l'adresse suivante : [mairie@nieul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieul-sur-mer.fr)



**Monsieur Olivier Falorni, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Charente Maritime.**

Permanence : 12, ter rue Villeneuve - La Rochelle (mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-12h)  
Contact : 05 46 07 34 00.



**Monsieur Jack Dillenbourg, conseiller général.**

Contact : 05 46 31 76 36 ou 06 07 62 82 74.